

VOUS ÊTES
VICTIMES
OU TÉMOINS
DE VIOLENCES...

CONJUGALES
familiales
PHYSIQUES
morales
sexuelles
économiques
harcèlement
CONFLITS



Parlez-en aux intervenants sociaux
en commissariat et gendarmerie,
en toute confidentialité.

Écoute, soutien et information

03 22 71 80 55

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30

En cas d'urgence, composez le **17**

+ d'infos sur www.somme.fr

Qui sommes nous ?

Des Assistant(e)s social(e)s

Nous pouvons faciliter vos démarches avant ou après l'intervention des policiers ou des gendarmes

Pourquoi nous appeler ?

- ✓ Violence intrafamiliale et/ou conjugale.
- ✓ Conflits liés à la séparation (garde des enfants, leur éducation).
- ✓ Problématiques sociales relevées lors de l'intervention des policiers et des gendarmes (logement, alcool, financier...).

Quelles sont nos missions ?

Dans le respect du secret professionnel, vous aider à :

- ✓ Gérer une situation conflictuelle.
- ✓ Accéder à vos droits (logement, financier, accès aux soins, associations...).
- ✓ Comprendre les démarches liées à l'intervention des policiers et des gendarmes.

Possibilité de rendez-vous au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile.

Notre public

- ✓ Les victimes majeures et mineures.
- ✓ Les auteurs majeurs ou mineurs.

En quelques mots :

- ✓ vous écouter
- ✓ vous soutenir
- ✓ vous informer
- ✓ vous orienter

